

Imprimantes multifonction - Comment y accéder ?

ATTENTION !!!

Veillez prendre note que ce site est remplacé par une nouvelle version.

Pour y accéder : <http://services-ti.medecine.umontreal.ca>

Vous pouvez copier ce lien et le mettre dans vos favoris

Ce site sera définitivement fermé à partir du 1^e décembre 2019.

Aucune mise à jour ne sera effectuée et les informations pourraient devenir erronées...

[Accueil](#) | [Services](#) | [Projets](#) | [FAQ](#) | [Chercher](#)

- L'accès aux imprimantes multifonction est réservé aux membres de la communauté universitaire.
- Pour y avoir accès, il vous faut obtenir l'autorisation du responsable administratif de l'unité où est installée l'imprimante.
- S'il est d'accord avec votre demande, le responsable administratif effectuera une demande en complétant le formulaire suivant :

[Demande d'assistance...](#)

Autres questions fréquentes dans ce domaine

- [Imprimantes multifonction - Comment y accéder ?](#)

[>> >> Consulter la FAQ](#)

[Nous contacter](#) | [Lexique](#) | [Qui nous sommes](#)

Bureau des services technologiques de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal